

Webinaire #3

Les commissions extra-municipales Transition Ecologique

Mercredi 14 juin 18h30-19h30

Retour d'expérience de Saint-Aubin-du-Cormier

Retranscription des échanges suite à la séquence vidéo

Speaker 1: Pour replacer un peu le contexte ici à Binic Etable sur Mer, c'est une petite commune côtière des Côtes d'Armor de 7000 habitants. Moi je participe à cet échange ce soir car on a une commission extramunicipale un peu particulière et je me pose la question sur comment l'accompagner pour évoluer. Je me demandais comment vous. Enfin si en fait, si j'ai bien compris, si vos commissions sont ouvertes à des profils habitants ou est ce que j'ai mal compris ?

Laetitia Cour - Commune de Saint-Aubin du Cormier : En fait, les six personnes extérieures se sont bien des habitants ou des habitantes et parfois, en tant que représentants de structures ou d'associations comme c'est le cas de Soizic par exemple. Mais effectivement, c'est le conseil municipal qui nomme ces personnes là. A la question suivante, est ce qu'il pourrait y avoir un tirage au sort ? En tous les cas, ce n'est pas le choix qui a été fait là pour de la municipalité. Je vois que le maire de saint Aubin du Cormier est dans la salle, donc je le laisserais compléter mes propos. Donc effectivement, le choix était fait dès le premier mandat de 2014 d'identifier des habitants pour participer à ces commissions. Alors effectivement, ça peut être discuté par rapport à d'autres communes qui font ou qui font autrement. Je crois que le choix s'était aussi porté sur le fait que les gens soient déjà motivés par rapport au sujet et aient envie de s'impliquer parce que c'est quand même long. Un mandat c'est quand même six ans et c'est vrai que déjà en tant qu' élu, c'est long, mais en tant qu'habitant impliqué dans des instances de concertation, d'échanges comme de gouvernance partagée, comme les commissions extra municipales, ça peut être aussi long. Donc il faut que les gens aient envie en tous les cas, et la curiosité de traiter des sujets dans lesquels ils sont impliqués au niveau de la commission. Je pense que ça c'est important aussi.

Speaker 1: Ca veut dire que, par exemple, les sujets qui traitent de l'enfance jeunesse sont. Enfin, la commission enfance jeunesse est consultée. Il n'y a pas d'autres commissions enfance jeunesse qui serait un peu plus fermée entre élus et agents par exemple.

Laetitia Cour - Commune de Saint-Aubin du Cormier : Alors il y a des groupes de travail, on ne va pas appeler ça de la même manière. Il va y avoir des groupes de travail autour de l'enfance-jeunesse avec l'adjointe en charge de l'enfance jeunesse et puis les équipes éducatives. Il peut y avoir aussi la présence. Moi, je faisais partie de la commission enfance jeunesse sur le premier mandat en tant que participante pas en tant qu'animatrice. Et on avait la responsable de la responsable enfance jeunesse, donc l'agente qui était présente à ces commissions. Ce n'est pas le cas dans toutes les commissions, ça dépend s'il y a un besoin ou pas. Et puis il peut y avoir aussi, là par exemple, il y avait été invité, parfois aussi les représentants de parents d'élèves, notamment quand on a travaillé sur le sujet de la restauration collective durable, on avait effectivement rassemblé deux commissions les représentants de parents d'élèves et d'autres structures aussi extérieures, et notamment un intervenant extérieur pour nous accompagner sur cette démarche-là. Ça dépend des sujets qui sont traités.

Julian Pondaven - Cohérence : Une précision technique au sein d'une commune, il y a souvent des commissions internes à la commune qui sont constituées d'élus et auxquels participent des agents. Mais il existe aussi le principe de commissions consultatives extra municipales qui, encadrées par le code général des collectivités, qui donne aussi une possibilité aux communes de créer ces espaces-là. Mais évidemment, la composition est décidée par la collectivité.

Speaker 2 : J'ai évoqué le fait de faire un tirage au sort pour aller chercher des habitants. Est-ce que j'ai compris de votre intervention, Laetitia ? C'est que les gens sont identifiés puis nommés par la commune sur une durée de six ans, c'est ça ? Est-ce que vous pouvez nous expliquer comment vous faites ? Si vous avez un départ ou une démission, vous allez chercher un nouveau ou une nouvelle personne identifiée par vos soins ou est ce qu'il y a un appel à participation ?

Laetitia Cour - Commune de Saint-Aubin du Cormier Aujourd'hui, il n'y a pas d'appel à participation, c'est à dire qu'effectivement on va identifier des personnes qu'on a retrouvés sur un certain nombre de rendez-vous qui sont investis dans la commune ou qu'on connaît par un biais ou un autre par rapport à l'intérêt lié au sujet qui est traité. C'est important aussi, en tous les cas, ça nous semble important. Aujourd'hui, il peut y avoir effectivement des départs pour différentes raisons, ça peut arriver. Donc après il faut de nouveau le voter en conseil municipal. Aujourd'hui, nous sommes six, douze dans certaines commissions et quatorze dans d'autres. Cela

reste aussi un pool de personnes important. Cela permet effectivement d'avoir un peu de réserve et de ressources, on va dire, en interne.

Pascale Macours - Commune de Saint-Aubin du Cormier Jusque-là, on a eu très peu de démissions. Après, je ne suis pas forcément au courant de ce qui se passe dans toutes les commissions, mais à ma connaissance, il y a peu de démissions quand même. Les gens sont et restent motivés.

Julian Pondaven - Cohérence : Une autre question que vous pouvez lire dans Le Chat qui vous interroge sur la diversité sociale ? Est-ce qu'elle est prise en compte quand vous nommez des membres dans les commissions extra-municipales ? Est-ce que vous allez chercher des profils moins représentés ou qui sont, par leur typologie, porteurs d'une expertise qui pourrait enrichir les travaux des commissions.

Et puis il y a aussi une question sur comment est-ce que vous faites le lien entre une commission et d'autres associations qui ne sont pas forcément représentées mais qui pourraient aussi demander à participer à ces échanges-là ?

Speaker 2 : Pour préciser, il y avait une émission sur France Inter aujourd'hui sur la transition écologique et les personnes des quartiers populaires. Et je dirais que les préoccupations ne sont pas forcément les mêmes. C'est pour ça que je posais cette question-là. Savoir si dans la composition, on cherchait à avoir des gens qui sont un habitat social, des familles monoparentales, pour justement prendre en compte les questions que peuvent amener sur la transition écologique les personnes des milieux populaires.

Laetitia Cour - Commune de Saint-Aubin du Cormier Très bien. Une remarque très intéressante Pascale, tu souhaitais répondre.

Pascale Macours - Commune de Saint-Aubin du Cormier Oui, mais je pense que tu peux répondre aussi. Alors on n'a pas choisi, les participants en essayant de respecter des critères aussi stricts que ceux-là. Mais à l'inverse, on ne sélectionne pas du tout non plus sur le milieu social ou familial. Donc je pense qu'à la commission urbanisme voirie, on a des personnes de milieux professionnels très différents. Savoir si ce sont des familles monoparentales ou pas ne nous concerne pas non plus. Donc il y a à l'inverse pas de sélection dans ce sens-là. On n'a pas cherché forcément la mixité, mais on ne la fuit pas non plus.

Laetitia Cour - Commune de Saint-Aubin du Cormier Tu as bien répondu effectivement ça. Moi je trouverais ça très intéressant. Après, aujourd'hui, c'est pour le moment comme ça qu'on a identifié les personnes, les membres de la commission. Mais je trouve que ce sont des critères qui peuvent être effectivement tous les cas à être vigilants, à travailler sur cette mixité sociale qui me paraît effectivement essentielle. On sait que ce n'est pas évident de mobiliser des personnes. Alors on a fait déjà des événements, notamment dans l'habitat social de la commune, notamment sur la transition écologique. Au précédent mandat, on a organisé un événement au pied des immeubles, par exemple autour de la gestion des espaces verts, pour justement pouvoir entendre du coup leur avis sur la gestion qui était menée dans leur quartier. Donc on essaye de mettre des temps comme ça, d'échange, de partage de manière conviviale. On avait fait ça lors d'un goûter un mercredi après 12 h, donc je crois qu'aujourd'hui en tous les cas, c'est on en fait pas un critère dans un sens ou dans l'autre effectivement, par rapport au profil socioprofessionnel des membres de la commission. Mais effectivement, on n'a pas une représentativité clairement équilibrée. C'est évidemment, on a des profils qui en terme de de niveau socioprofessionnel, on est plutôt sur des catégories socioprofessionnelles supérieures.

Pascale Macours - Commune de Saint-Aubin du Cormier Par contre, on a. On a aussi une large plage de tranches d'âge, il y a des jeunes et des moins jeunes. Là par contre, là c'est très étendu. Et puis ça sort peut-être un petit peu du cadre, mais on a rencontré les habitants de tous les quartiers. Alors dans le prétexte, c'était la présentation du PLU. Mais en même temps, ces réunions se sont traduites en échanges avec les habitants sur différentes problématiques qui les concernent. Ce n'est pas une commission, vraiment, mais il y a une consultation et on va à la rencontre des habitants de tous les quartiers de la ville, régulièrement sur différents sujets.

Julian Pondaven - Cohérence : Très bien, merci. C'est vrai qu'on voit sur le terrain qu'il n'y a pas d'outil parfait et que souvent il y a besoin d'une mixité d'outils et d'espaces différents qui sont plus ou moins éphémères et qui permettent d'associer des typologies de personnes différentes et que plus on demande un investissement en temps aux habitants et plus on risque de sélectionner des habitants par leur motivation ou par leur capacité à se libérer. A voir comment fonctionne la collecte.

Soazig Perche Ragoles et Beruchets : Il faut mettre du crédit quand même. Ce fonctionnement, c'est quand même dans la diversité des animations de réunion.

C'est à dire que ce n'est pas qu'en salle et c'est aussi aller circuler, prendre le vélo, aller circuler dans la commune, visiter les espaces. Donc c'est aussi quelque chose qui peut être alléchant pour des futurs candidats. Ça permet aussi derrière de se dire je ne vais pas passer tous les deux mois, 3 h en réunion, ça peut, ça peut être plus concret que ça parce qu'on le voit dans d'autres instances, les réunions. Voilà. Donc là, il y a quand même du concret. Je pense que ça peut aussi mobiliser des gens qui ont en marre des réunions de travail. Ils en ont déjà assez au boulot et ils veulent plutôt être dans la phase opérationnelle.

Laetitia Cour - Commune de Saint-Aubin du Cormier. Merci. Peut-être Pascal, tu peux témoigner aussi de comment tu es arrivé aussi dans la commission et finalement élu, tu avais fait spontanément une proposition de rejoindre une commission environnement.

Pascale Macours - Commune de Saint-Aubin du Cormier Oui, effectivement. Donc bien avant d'être élu et et fraîchement arrivé dans la commune, j'avais manifesté un intérêt spontané à faire partie d'une commission.

Laetitia Cour - Commune de Saint-Aubin du Cormier C'est pour dire que ce n'est pas toujours les élus qui vont chercher effectivement les habitants, mais les habitants aussi qui sont intéressés par des sujets qui viennent voir la municipaux, rencontrer la municipalité et qui proposent d'intégrer effectivement des espaces d'échange, de partage. Par rapport à la question Commission finance RH, ce sont des commissions qui effectivement ne sont pas ouvertes aux habitants. Ce sont des commissions obligatoires d'élus.

Julian Pondaven - Cohérence C'est ce que j'évoquais tout à l'heure. C'est vrai que ça peut porter à confusion, mais y a les commissions réservées aux élus qui sont internes à la mairie et puis les commissions extra municipales qui elles, ont la capacité à faire intervenir des habitants, des citoyens, des citoyennes et avec qui on peut, on peut travailler. Est ce qu'il y a d'autres questions parmi les participants sur le fonctionnement?

François Baron - Cohérence bonsoir à tout le monde et merci pour cette présentation. Je voulais juste savoir quelques petites informations. Est-ce que vous avez développé un budget spécifique pour ces commissions ? Parce que bon, il peut y avoir peut-être des invités, des choses qui doivent être mis en œuvre spécialement et aussi par quels moyens vous allez chercher si c'est une volonté et si vous pouvez

le faire justement, certaines populations qui est un peu en dehors de la vie communale. Est-ce que vous avez des journaux, un site internet? Est-ce que vous avez des réunions publiques fréquentes ? Enfin, quel feedback entre la population en général et les commissions et les élus en particulier ?

Pascale Macours - Commune de Saint-Aubin du Cormier C'est ce que je disais tout à l'heure, on a des différents sujets qui sont présentés aux habitants et sous différentes formes. Donc il peut y avoir des cafés citoyens en mairie, le samedi matin où sont présentés les travaux en cours et les projets de la commune, où nous allons également à la rencontre des citoyens de manière régulière. Donc tu évoquais des sujets qui les concernent directement, donc leur environnement, des sujets qui sont très souvent évoqués. C'est la vitesse excessive des voitures, ça peut être des nuisances diverses. Et donc nous rencontrons les habitants dans les différents quartiers. Donc là aussi, il y a forcément des citoyens qui sortent plus facilement, qui échangent plus facilement et qui s'impliquent plus que d'autres et qu'on retrouve très souvent. Malheureusement, c'est toujours un peu la même problématique. C'est difficile de toucher les gens qui ne sortent pas de chez eux. Après on a un site internet qui est très bien fait, qui est actualisé régulièrement, on a un journal municipal. Donc il y a différents canaux, il y a, il y a Facebook, il y a différents canaux d'information à l'attention du public de la ville.

Laetitia Cour - Commune de Saint-Aubin du Cormier Effectivement, je crois que le Facebook de la ville a permis de toucher, je pense vraiment des habitants qu'on ne touchait pas auparavant et à l'application aussi de la commune. Adapter les outils numériques aussi, s'appuyer sur les outils numériques, c'est important. On a aussi d'autres espaces autour de l'action sociale, où je pense au pôle de services de proximité aussi, qui permettent d'identifier des habitants qui éventuellement pour lesquels ce ne serait pas facile de venir par exemple en mairie et qui, par une autre porte d'entrée, peuvent être aussi identifiés par les agents qui sont au pôle de services de proximité. Donc on a cette chance là aussi d'avoir sur le territoire.

Pascale Macours - Commune de Saint-Aubin du Cormier Ce Pôle de Santé Territorial est animé par une adjointe très impliquée auprès des personnes âgées, qui fait un travail formidable et qui effectivement arrive à faire sortir de chez eux des personnes fort isolées. Et il y a d'ailleurs une collaboration aussi, une mixité, là, en âge, puisqu'on a un lycée, un lycée professionnel qui est impliqué aussi dans les événements avec les personnes plus âgées. Donc, il y a vraiment une belle collaboration, une belle mixité sociale aussi, et intergénérationnelle.

Speaker 3 : Merci à toutes les trois d'avoir pris du temps pour faire part de votre expérience là-dessus. Tant qu'à prendre la parole, je pose trois questions d'un coup. J'ai compris que là, on était sur un mode permanent, c'est à dire que les habitants qui venaient dans les commissions, c'était pour la durée du mandat et qu'on n'était pas dans un mode projet, exemple la collectivité à un projet énergies renouvelables à faire dans l'année et je suis en mode projet. C'est ce que j'ai compris. Mais j'ai peut-être tort. Ma deuxième question, c'est comment est-ce que vous émettez un avis d'une commission avant de passer, en délibéré au conseil municipal ? Avis favorable ? Avis non favorable ? Est-ce qu'une personne à table a une voix ? Est-ce que des associations importantes comptent plus ? Est-ce que des élus comptent différemment ? Bref, comment est-ce que vous émettez un avis ? Et puis ma dernière question qui est plus ouverte, j'imagine que vous n'avez pas fait tout parfaitement du premier coup. Donc si je voulais le mettre en place sur ma commune, à quoi est ce qu'il faudrait que je fasse attention pour que tout ça soit utile et agréable ? Merci.

Laetitia Cour - Commune de Saint-Aubin du Cormier oui, Ils sont alors sur la partie commission permanente qui durent dans le temps des six ans du mandat. Après on ne s'est pas fermé du coup à pouvoir avoir une commission à un moment donné sur un projet donné. Ça c'est possible aussi. Mais en tous les cas, aujourd'hui, on fonctionne avec des commissions sur un mandat et c'est celle que j'ai cité tout à l'heure. Mais on peut avoir à un moment donné un regroupement effectivement d'élus et puis d'habitants autour d'un projet avec un début et une fin qui ne correspondent pas forcément à la durée d'un mandat.

Ensuite l'émission d'un avis de la commission. Alors à ma connaissance, je ne connais pas toutes les commissions. En tous les cas, je vais parler pour celles que je coanime avec Pascale. On n'a pas choisi de système, je ne crois pas que ça soit ce soit le cas dans les autres commissions, une personne, une voix ou une structure qui représente plusieurs voix. On ne passe pas par le système de vote du tout. C'est vraiment pour moi par un espace d'échanges, de partage.

On ne veut pas forcément non plus toujours chercher le consensus, parce qu'il n'existe pas toujours, mais, par contre, nous on se fait le relais effectivement après auprès du maire et du bureau municipal et du conseil municipal. Donc il peut y avoir eu, ce n'est pas toujours le cas, à un relevé de décision, un compte rendu détaillé ou pas, mais ce n'est pas toujours le cas. L'idée c'est aussi parce qu'on a des sujets qui sont sur la durée en fait. Donc sur des projets notamment, je pense à pas mal de projets qui durent sur plusieurs années. Voilà. Donc on soit, on va remonter

effectivement un avis de la commission, soit on a un compte rendu et éventuellement sur certains points. Ou alors quand on a mis en place, on a échangé avec plusieurs commissions. Et puis le maire est présent aussi sur un ensemble de réunions des commissions. Donc voilà, on peut transmettre aussi via les adjoints, via le bureau municipal, les avis des membres des commissions. Je laisse Pascale compléter ou le maire également.

Soazig Perche Ragoles et Beruchets Moi, j'ai juste faire état de ma participation à la commission de l'arbre. C'est une nouvelle commission qui s'est mise en place cette année. Donc j'y suis associé, voilà, par Ragoles et Béruchets. Et il y a aussi des gens qui ont identifié et identifiés dans la commune, un représentant des agriculteurs représentant un ancien médecin qui est amoureux des arbres. Voilà, il y a plusieurs profils là pour le coup un expert, des gens élus. Voilà des élus de la commune. Et pour le coup, il y a des avis qui sont donnés sur l'abattage ou le non abattage et les compensations par rapport à la demande d'abattage qui est faite. Et c'est vrai que là, pour le coup, il y a une proposition qui est faite à l'issue, c'est évidemment à la discrétion du maire, mais il y a débat et c'est vrai qu'on va sur le terrain, on discute avec la personne qui a demandé l'abattage d'un arbre et derrière on discute ensemble. Et enfin la compensation ou l'autorisation ou le refus de cet abattage. Et là aussi on est allé sur le terrain, on est allé voir et c'est vrai que chacun a sa vision de l'arbre. Entre l'expert, l'amoureux des beaux arbres, l'agriculteur. Voilà, Donc chacun apporte et je trouve que ça aussi d'aller voir sur le terrain, de se confronter et derrière de se reposer en salle pour donner un avis. Ça je trouve que c'est un facteur de réussite. Alors il n'y a pas forcément de consensus non plus. Chacun apporte sa vision du bocage, mais en tout cas, je pense que derrière, les décisions ont pu être motivées enfin par le maire en s'appuyant sur les différents avis donnés. Et ça c'est plutôt je trouve que ça fait partie des belles choses. Et sinon, moi, en tant que participante, ce que j'ai préféré faire, c'était ce que vous aviez fait en début de mon premier mandat, là, sur le plan de gestion autour de l'étang où là on avait vraiment autour de la table, pour le coup, des associations qu'on ne voyait pas, sinon, dans les commissions type pêcheurs, types multi-usages d'un espace et là avec discussion sur le devenir de cet espace. Et là, moi c'est ce que j'ai préféré, je dirais intellectuellement et dans la volonté d'aller chercher l'avis de tous les usagers sur quelque chose. Un espace un peu remarquable qui fait appel à de nombreuses expériences diverses entre les entre les différents habitants Saint-Aubin.

Pascale Macours - Commune de Saint-Aubin du Cormier Il n'y a pas que la commune qui fait appel à cette. Cet appel à cette participation citoyenne, puisque la communauté de communes également est en train d'élaborer un schéma directeur cyclable et a pris la vie d'associations sportives, d'associations, de pratiquants de cyclisme et également a mis une enquête en ligne sur pour interroger les habitants sur les pratiques vélo qu'ils avaient, leurs souhaits, ce qu'ils souhaitaient mettre en place pour pouvoir faire plus de vélo. Donc ça c'est sur la communauté de communes, donc différentes. Il y a différents niveaux de consultation des citoyens qui est en place sur le territoire.

Laetitia Cour - Commune de Saint-Aubin du Cormier Nous avons oublié de répondre aussi à la question du budget dans les commissions extramunicipales. Donc aujourd'hui, il n'y a pas de budget dédié. Par contre, il est arrivé que nous ayons besoin d'un petit budget notamment lorsque nous avons organisé la réunion dans les arbres. Et donc là, il a été libéré un petit peu du budget sur les projets en lien avec la délégation et également après quand on part sur le terrain général aussi, c'est hors secteur géographique, on fonctionne. En général, ce sont les élus qui prennent leur voiture ou il n'y a pas de frais aujourd'hui, directement liés à l'organisation, à l'animation des commissions si je ne me trompe pas. Et sinon, il y a aussi une commission, là peut-être je l'ai évoquée tout à l'heure, mais la commission de participation citoyenne, qui, elle, a un budget participatif qui est lancé maintenant pour la pour la seconde année. Les habitants peuvent proposer des projets.

Julian Pondaven - Cohérence Très bien, merci. N'oublions pas non plus la demande de conseils. Que conseillerez-vous pour mettre en œuvre une commission extra-municipale ?

Laetitia Cour - Commune de Saint-Aubin du Cormier Le conseil Ultime. Alors ça prend du temps, évidemment, c'est ça mobilise des personnes. Donc il faut trouver aussi des projets qui emmènent, des dynamiques de groupe où chacun se sent impliqué. Il faut un bon équilibre entre des temps aussi sur le terrain, sur site en tous les cas où on va voir. Et puis les temps d'échange en salle, ça ne devienne pas trop théorique et que ce soit vraiment sur du pratique. Je pense que ça c'est vraiment que ça touche le quotidien de chacun et chacune. Je pense que ça, c'est vraiment important. Et puis quelque chose peut être qui manque parfois, c'est d'avoir un agent aussi référent sur les sujets qui sont abordés et puis qui peut faire ce travail sur la sur la durée au sein de la des équipes techniques, je pense que ça c'est important aussi et qu'on peut qui peut participer aux réunions de la commission. Pour moi, ça c'est

vraiment l'idéal, parce que ça permet aussi vraiment d'insuffler, faire le lien entre les équipes techniques et les orientations politiques des élus et notamment je sais que moi, je l'ai expérimenté sur la gestion écologique des espaces verts. C'est important qu'il y ait un lien en fait entre eux, des choses qui émergent du groupe, des attentes et des besoins des membres de la commission. Et puis ensuite c'est comment est-ce qu'on applique sur le terrain. Donc, c'est bien qu'on ait aussi un technicien qui soit présent pour nous dire Mais voilà, ça va passer combien de temps il faut, quelles sont les contraintes terrain, etc. Et qu'on se nourrissent les uns les autres sur ces sujets-là.